



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



09213 - F



Distr. LIMITEE

ID/WG.280/5  
6 octobre 1978

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion d'experts sur l'infrastructure institutionnelle  
de l'industrialisation dans les pays africains  
les moins avancés

Arusha (Tansanie), 13-18 novembre 1978

CONDITIONS INSTITUTIONNELLES DE L'INDUSTRIALISATION  
EN MILIEU RURAL : ETUDE DE DECENTRALISATION  
DES INSTITUTIONS MULTIFONCTIONNELLES\*

par  
R.R. Ramchandani\*\*

00127

00127

\* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI ou de la Commission économique pour l'Afrique. Le présent document a été reproduit tel quel.

\*\* Professeur à l'Université de Bombay.

## Introduction

La présente étude se propose de souligner la nécessité et la portée d'une décentralisation des institutions multifonctionnelles pour accélérer la cadence de l'industrialisation en milieu rural dans les pays africains les moins avancés<sup>1/</sup>.

La question d'une assistance spéciale aux pays les moins développés a été constamment débattue à plusieurs tribunes de l'ONU, en particulier depuis la troisième session de la CNUCED, tenue à Santiago du Chili, du 13 avril au 21 mai 1972, où l'urgence qu'il y a à s'occuper particulièrement de ces pays a été portée à l'attention du concert des nations.

Le développement de la petite industrie et de l'industrie rurale est encouragé par la conscience de l'importance stratégique qu'elles revêtent pour faire de l'économie nationale un ensemble organique et pour élargir, en vue de poursuivre l'industrialisation, la base offerte par le système de l'entreprise et par la technologie. Les pays les moins avancés d'Afrique constituent à cet égard un cas particulier<sup>2/</sup>. Chez eux l'un des principaux facteurs névralgiques qui manquent à l'oeuvre de développement est peut-être le lien entre agriculture et industrie. Il convient donc de hâter la création d'une infrastructure institutionnelle de base, dotée des liaisons horizontales et verticales appropriées, pour intégrer l'oeuvre d'industrialisation rurale dans la structure de la petite industrie, laquelle à son tour doit se lier à la grande industrie en exploitation, de façon que les effets exercés par l'activité industrielle en amont et en aval du circuit économique soient ressentis dans l'ensemble de l'économie nationale.

Pour atteindre cet objectif, il convient non seulement de renforcer encore les dispositions institutionnelles existant dans les pays les moins développés d'Afrique, mais encore de les décentraliser notablement, de façon qu'elles pénètrent assez dans les campagnes pour réaliser l'intégration requise. Le principe de cette stratégie consiste à doter le développement industriel d'une organisation institutionnelle largement débordante, de façon que ce développement ne néglige aucun secteur industriel et dispose pour s'étendre d'une abondance de liaisons internes.

### Signification de l'industrialisation rurale

Une note de la CEA présentée à la Conférence CEA/OUA des Ministres de l'industrie signale qu'"à mesure que s'élève la productivité agricole", conséquence présumée d'une politique agricole efficace, "il convient de créer de nouvelles possibilités d'emploi dans les activités non agricoles en milieu rural pour ne pas rompre le lien"<sup>3/</sup>. Tout en considérant que pour un petit pays, une politique d'industrialisation tournée vers le commerce extérieur n'est pas un choix mais une nécessité, la même note souligne que : "pour tout pays, cependant, qui souhaite restructurer son économie, un ensemble de mesures et de stimulants destinés au marché intérieur et visant le secteur rural a un rôle décisif à jouer dans la mobilisation des ressources rurales et dans la transformation de la structure de la production rurale. En semant avec succès en milieu rural les germes d'une industrialisation qui établira un lien solide avec le secteur urbain, les pays africains peuvent se doter d'une base autonome d'industrialisation"<sup>4/</sup>.

La raison de l'industrialisation des campagnes et des communes ne se trouve ni dans le coefficient avantage/coût économique, ni dans l'analyse influx-exflux. Sa justification se trouve plutôt dans un esprit de transformation sociale qui entend construire une solide structure de base et réaliser, au cours d'une période donnée, une oeuvre de développement qui s'entretienne et se soutienne d'elle-même. Mais, outre ces considérations théoriques de transformation sociale, la nécessité de l'industrialisation rurale comprend un aspect pratique qui consiste à prescrire une stratégie industrielle aux pays les moins avancés d'Afrique.

Ces pays se caractérisent notamment par la prédominance de l'agriculture, qui fournit plus de 50 % et contribue pour moins de 10 % au PIB<sup>5/</sup>. Dans une telle situation, si certes l'agriculture doit fournir un point de départ à la plupart d'entre eux, il faut se rendre compte qu'un lien fondamental se trouve établi entre l'agriculture et l'industrie par la nature même d'un mouvement de croissance qui tend intérieurement au développement de chaque peuple. Faute d'une politique industrielle complémentaire, le mouvement de croissance déclenché par la politique agricole risque ainsi de se trouver retardé. De plus, une amélioration de la productivité agricole peut procurer quelque excédent de main-d'oeuvre dans ce secteur. Un programme efficace d'industrialisation rurale peut alors contribuer notablement à réduire les tensions engendrées par la "crise de l'emploi", place présente de maints pays en développement et réduire par là le coût social. L'industrialisation en général, et, dans le cas présent, l'industrialisation

rurale, ne sauraient atténuer à court terme le problème de l'emploi, mais peuvent sûrement contribuer de façon notable à la politique qui tend à accroître les possibilités d'emploi. Les programmes d'industrialisation rurale seront plus efficaces, car ce sont des programmes à forte densité de main-d'oeuvre. Ils apporteront donc un frein supplémentaire à l'exode rural.

### Pour la décentralisation

On admet largement aujourd'hui que les politiques de développement agricole et celles de développement industriel ne sont que l'avvers et le revers d'une même médaille. Dans une conception intégrale du développement, il en va de même de l'enseignement et des programmes d'infrastructure des communications et des transports telle que routes, ponts, voies ferrées, eau et électricité. Dans l'élaboration de programmes décentralisés des institutions multifonctionnelles attachées à cette oeuvre de développement, il serait donc logique de veiller à assurer la concordance et la complémentarité internes des mesures, programmes et projets, tout en soulignant l'urgence d'établir des liaisons horizontales et verticales appropriées.

On a déjà dit qu'un développement intégré de l'industrie rurale et de la petite industrie importe autant que la grande production manufacturière. Toutefois, au cours des années 60, la conception globale de la stratégie industrielle s'est trop attachée à la grande industrie. Cette conception a de plus en plus suscité de vives critiques, tant des pays en développement eux-mêmes que d'ailleurs. On a considéré que la relation entre investissement et développement (de quelque façon qu'on le définisse) est loin d'être simple et que le développement forme un tout. De plus, l'identification implicite de la croissance globale et du développement néglige les considérations de répartition. Certaines de ces considérations ont été reconnues : répartition entre classes sociales, entre population rurale et population urbaine, entre travailleurs du secteur organisé et du secteur inorganisé, et entre différentes régions géographiques. Les pays les moins développés sont l'un des cas où peuvent se produire des inégalités territoriales<sup>6/</sup>. Donc, pour élaborer les mesures générales concernant l'organisation institutionnelle dans les pays les moins développés d'Afrique, cette question de la concordance et de la complémentarité interne entre différents secteurs du développement industriel revêt une importance particulière.

Dans les pays les moins avancés d'Afrique, où le développement industriel reste jusqu'ici marginal, l'élaboration d'une vigoureuse base intérieure d'entreprises est indispensable à une industrialisation autogène. Favoriser et encourager l'entreprise autochtone à même la terre pourrait se révéler fort fructueux. Non qu'il faille accorder moins d'importance à d'autres échelons : mais, par le passé, on a constaté que les institutions multifonctionnelles, faute d'être assez décentralisées, ont fâcheusement négligé le secteur rural. Installées dans les villes, elles ont généralement adopté une conception étroite du développement intégré. Leurs activités se sont concentrées dans les zones urbaines et semi-urbaines, surtout les capitales et quelques grandes villes. Elles n'ont ni porté l'attention requise à l'industrie villageoise, ni cherché à élaborer des procédés et des techniques de production propres à encourager l'industrialisation rurale. Etant donné que les zones urbaines disposent d'une meilleure infrastructure, les cadres des institutions vouées au service de l'industrie se laissent influencer par les objectifs à court terme, au lieu d'appliquer une stratégie à long terme qui inclue la création d'une infrastructure industrielle équilibrée et la décentralisation de leurs propres activités.

Il importe d'arrêter de pareilles tendances, susceptibles d'élargir le fossé entre secteurs urbain et rural, de déformer encore davantage le canevas de répartition des revenus et de provoquer des inégalités territoriales. Avant tout, l'industrie urbaine, qui dépend de l'étranger pour la technologie, l'assistance, la gestion et le personnel technique, ne pourra guère s'en affranchir sans un apport continu de techniques de production élaborées dans le pays même, sans des entreprises intérieures qui grandissent à partir de terre et sans une accumulation intérieure de capital à tous les échelons.

C'est donc une question d'extrême urgence pour les pays en développement et surtout pour les pays les moins avancés d'Afrique, que de se consacrer à accroître de façon constante et suivie l'interaction entre secteurs organisé et inorganisé, moderne et traditionnel, de l'économie, pour créer une structure de base qui se soutienne d'elle-même et qui serve de tremplin au développement de la population. Si on s'est récemment beaucoup payé de paroles, tant dans les tribunes internationales que dans les pays les moins développés d'Afrique eux-mêmes, on a très peu agi, dans la plupart des cas, pour décentraliser l'infrastructure institutionnelle au point où réaliserait le programme de structure industrielle décentralisée. En pratique, la

structure industrielle élaborée au cours des années soixante n'a reçu aucun aménagement notable en vue d'atteindre les objectifs fondés sur la thèse du développement intégré. L'industrie rurale a continué de languir par négligence et par déficience institutionnelle.

Quand la plupart des pays d'Afrique sont parvenus à l'indépendance politique, leurs gouvernements avaient conscience de l'urgence qui s'attachait à favoriser et à encourager l'activité industrielle et en particulier celle d'industriels africains, pour leur permettre de participer pleinement à un secteur industriel dynamique. Toutefois, héritiers de l'organisation coloniale et manquant tant d'expérience administrative que de compétences techniques, ils ont laissé la base industrielle fonctionner comme avant l'indépendance. On ne s'est attaché qu'à accroître la participation des africains d'origine dans des affaires industrielles, qu'elles soient financées et gérées par des sociétés multinationales ou par quelques entreprises du pays. L'autre mesure a consisté à créer un ou deux organismes para-étatiques multifonctionnels, comme les offices de Développement, chargés de seconder l'industrie manufacturière du pays et d'y prendre part. Toutefois, la grande production manufacturière était de règle pour fournir les biens de grande consommation et cette règle n'a pas été changée. On s'est borné à prôner une production intérieure. Le remplacement des exportations est donc devenu la principale activité et la principale stratégie de l'industrie, surtout pour la grande production de biens de consommation (sucre, textiles, produits laitiers, bière, bonbons et biscuits, récipients métalliques, café torréfié, thé, huile végétale, etc). En maints cas, les investissements étrangers dans ces entreprises sont venus des mêmes sociétés multinationales qui étaient précédemment les principaux fournisseurs de ces produits grâce à leurs manufactures de l'étranger. Pour conserver leurs marchés extérieurs, elles ont installé des manufactures dans les pays africains qui encourageaient ces investissements et cette activité industrielle. Dans certains cas, des gouvernements africains y ont pris des participations, et ainsi se sont créés des sociétés d'économie mixte<sup>7</sup>.

J'entends montrer par là que la nécessité et l'importance de la petite industrie et l'industrie rurale, comme l'adoption et l'élaboration de nouveaux procédés et de nouvelles techniques de production ont été appréciées et reconnues pas à pas. De même, le besoin largement ressenti aujourd'hui d'encourager et de seconder les qualifications artisanales et les techniques traditionnelles, ou d'emprunter et d'adopter dans la petite industrie et l'industrie rurale, les formes de technologie et les techniques de production qui conviennent mieux aux conditions locales et au canevas de la demande, et qui pourraient être aisément à la portée de l'artisan ou de l'entrepreneur africain, est relativement récent, puisqu'il résulte de la stratégie industrielle des années 1970.

Il ne fait guère de doute qu'après l'indépendance, les nouveaux gouvernements africains, en général, se sont bornés à aménager la désavantageuse situation économique dont ils souffraient pour être restés si longtemps des économies coloniales. La structure économique et sociale manquait de liens organiques internes enracinés dans la technologie autochtone. La concentration du secteur manufacturier dans les métropoles y avait entraîné une accumulation de capital, les colonies devenant de vastes réservoirs de main-d'oeuvre bon marché et des fournisseurs de matières premières. La plupart des progrès technologiques du XXème siècle, qui ont littéralement révolutionné les modes industriels de production ainsi que les canevas d'offre et de demande dans le monde occidental, ont eu pour effet de changer la plupart des pays d'Afrique en un vaste arrière-pays de l'Europe. Les techniques indigènes traditionnelles ont été balayées. On ne leur a jamais laissé la possibilité d'adopter les nouveautés et d'adapter leur appareil de production aux conditions et besoins de leurs propres populations. Des métiers tels que fonderie et ferronnerie, filature et tissage du coton, poterie, vannerie (papiers et nattes), tannage du cuir et travail du bois ont fâcheusement décliné. L'apparition d'une nouvelle structure de l'offre et de la demande a porté un coup mortel à plusieurs de ces activités. Ainsi, on a laissé périr tel artisanat et telle économie rurale relativement intégrée qui pouvait exister.

Un certain nombre d'investissements profitables s'offraient aux capitaux de la métropole et des colons dans les colonies d'Afrique qui bénéficiaient de ce que certains auteurs en sont venus à appeler une position de centre périphérique. Ces colonies se sont dotées de leurs propres satellites, à savoir les territoires environnants relevant de la même puissance coloniale. Par exemple, la Tanzanie et l'Ouganda étaient considérés par ces auteurs comme des satellites du Kenya, offrant des marchés à sa production industrielle, quand tous trois faisaient partie de l'Organisation dite des Services Communs, ou Communauté d'Afrique Orientale<sup>8</sup>.

De ce système, ce sont peut-être les pays les moins avancés d'Afrique qui ont le plus souffert. En effet, ils ne participaient pas à l'appareil de l'administration, des services et du commerce, ce qui contribuait à renforcer le marché de biens de consommation et les exportations de matières premières. La nouvelle structure, avec le système colonial, encourageait le développement d'un secteur de petite administration et de petit commerce qui occupait plus de monde que le secteur manufacturier. David Phillips, dans son étude intitulée "Industrialization in Tanzania : Small-scale production" le montre

du doigt quand il écrit : "l'une des caractéristiques d'une économie ex-coloniale comme la Tanzanie est la proportion élevée de salariés dans le secteur improductif des services relativement au secteur manufacturier".

Dans le système capitaliste occidental, l'emploi croît dans le secteur manufacturier avant de croître dans le secteur des services. En Tanzanie, en revanche, le secteur des services - en y comprenant commerce et distribution, administration publique, banques, ports, transports, éducation et santé - occupait 34 % des salariés en 1965 et 42 % en 1973. Les chiffres correspondants pour l'industrie manufacturière étaient de 7,8 et de 14,3 %. Ce système présentait toutes les caractéristiques de la dépendance extérieure - en d'autres termes de la relation entre centre et périphérie - sus-mentionnée. Les pays les moins avancés sont un cas particulièrement grave du système.

Donc, aussitôt après l'indépendance, les pays africains n'avaient peut-être d'autre alternative que de vivre avec le système jusqu'à ce qu'ils puissent se doter d'une stratégie industrielle plus appropriée. Celle de la "transformation industrielle" résulte d'un essai initial de remplacement des importations dans la structure existante, stratégie prônée par les rapports de la Banque Mondiale rédigés au début des années soixante sur plusieurs pays africains comme le Kenya, l'Ouganda, le Nigeria et le Tanganyika.

#### Concentration industrielle : l'exemple de la Tanzanie

Toutefois, malgré l'approbation générale reçue par la stratégie de transformation et la conception du développement intégré, la structure de la production industrielle n'a pas changé sensiblement à ce jour, même dans un pays comme la Tanzanie, partisan le plus déclaré de la transformation industrielle. Les secteurs traditionnels de production de biens de consommation comme denrées alimentaires, boissons, tabac, vêtements, textiles, ouvrages en cuir et produits du bois, demeurent toujours la production à grande échelle dominante. En général, la structure du développement des pays les moins avancés d'Afrique, presque sans exception, a suivi jusqu'ici un canevas typique de transformation des produits primaires et d'industrie légère visant au remplacement des importations. Parmi ces pays, seule peut-être la Tanzanie s'est dotée à un faible degré d'une industrie lourde de biens intermédiaires qui, là encore et à l'exception du verre et du ciment, dépend fortement des importations et ne recourt que de façon minimale aux ressources intérieures.

En Tanzanie, toutefois, la part du secteur public para-étatique à l'investissement global a crû de façon impressionnante depuis l'indépendance et surtout après la "déclaration d'Arusha".

C'est ce que montre le tableau suivant :

	<u>Investissements du secteur public (en millions de shs)</u>			
	<u>1964</u>	<u>1968</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>
Investissement public	2234	645	1886	2077
Investissement global	767	1396	2539	2936
Part du secteur public	30 %	46 %	73 %	70 %

Source : David Phillips, Op.cit., p. 17

De plus, le cas de la Tanzanie montre que le secteur public n'a pas contribué à la redistribution industrielle. Il a tendu à se concentrer dans les grandes exploitations. Le fossé s'est encore élargi entre d'une part les industries grandes et moyennes utilisant une technologie relativement moderne et, dans une large mesure, des qualifications et des matériaux d'importation et, d'autre part, la petite industrie et l'industrie communale, plus dispersée, qui produit à petite échelle et forme le secteur manufacturier léger. Une simple prise de participation dans la grande industrie, toujours notablement aidée, financée et gérée par l'étranger, ne suffit pas, car c'est là une modalité douteuse de la stratégie de transformation. Tout au plus à l'époque de l'indépendance en 1961, l'industrie manufacturière était-elle relativement mieux répartie. Par exemple, Dar-es-Salaam, Coast, et Morogoro fournissaient ensemble quelque 30 % de la production industrielle, contre 65 en 1971. Au cours de la même période, la part de Tanga est tombée de 28 % à 7,5 % et celle de Mwanza de 24 % à 7 %. Dans l'ensemble, la répartition du secteur manufacturier n'a guère changé : 91 % dans les centres urbains et 9 % dans le reste du pays.

Dans l'ensemble, on a constaté un déclin relatif dans l'activité des petites entreprises à forte densité de main-d'oeuvre et un accroissement corrélatif du machinisme. Essentiellement, le défaut principal a tenu à l'absence de fortes relations internes avec les matières premières du pays, et à un système de transports et de communications toujours conçu en fonction d'onéreux tarifs d'exportations et d'importations au lieu de favoriser des échanges intérieurs bon marché fondés sur la demande et les besoins de l'endroit.

Pareille structure suscite une tendance à renforcer le développement d'enclaves urbaines, de marchés de consommation alimentés par les importations de même qu'un matériel d'entretien pour la grande industrie. La contre-partie en est la production de matières

premières destinées à l'exportation. Cette structure découle de façon logique et directe du système pré-colonial. Peut-être un pays relativement étendu comme la Tanzanie pourrait-il se permettre d'essayer, pour sa stratégie de transformation industrielle, le modèle de Rweyenamu-Thomas dit de "capital de base et biens intermédiaires"<sup>10</sup>, mais il est très douteux que ce modèle convienne à tout autre pays peu avancé d'Afrique. Il pourrait même ne pas convenir à certains des pays plus avancés industriellement mais de moindre étendue en Afrique au sud du Sahara, s'ils ne s'unissent pour former de grandes unités, comme l'ancienne Communauté d'Afrique Orientale ou n'élaborent quelque modalité d'union douanière ou de zone d'échanges. Même alors ce modèle devra faire ses preuves avant qu'on puisse l'accepter comme une variante convenable de la stratégie de transformation dans la situation que connaissent la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara et plus encore les pays les moins avancés du continent.

#### Modèle de développement intégré

Les pays les moins avancés d'Afrique trouvent le modèle intégré de développement par "transformation" plus pratique et plus applicable à leurs conditions actuelles. Ce modèle n'attache d'importance ni à l'échelle ni à la technologie de la production. Il souligne la nécessité de décentraliser l'industrie en y englobant la petite production à forte intensité de main-d'oeuvre selon une technologie appropriée, qui se révélerait pertinente en fonction des conditions de la branche considérée. Comme on l'a déjà dit, il ne sous-estime pas l'importance de la grande et moyenne industrie, mais il propose d'obtenir de meilleurs résultats sociaux en liant convenablement la petite industrie et l'industrie villageoise aux grandes manufactures urbaines, en s'attachant aux techniques de production appropriée, en encourageant l'artisanat et autres qualifications traditionnelles et en utilisant au mieux les ressources disponibles sur place, de façon à éviter de gros investissements de capital.

Même en Tanzanie, la politique exposée dans la déclaration d'Arusha, ainsi que le second plan de développement qui prévoit l'extension du contrôle et de l'appropriation des moyens de production par l'Etat à l'échelon central et local, attache de l'importance aux méthodes de décentralisation et de développement rural pour atteindre les objectifs visés. La déclaration d'Arusha prône expressément une moindre dépendance à l'égard du capital monétaire. En 1973, est parue une directive spéciale du parti sur les petites industries. Elle appelle à une révolution technologique en milieu rural, fondé sur le contrôle de l'industrie par le peuple, avec utilisation des qualifications et des matériaux qui existent, de façon à éviter les gros investissements.

Ainsi, quelle que soit l'orientation idéologique de certains des pays les moins avancés d'Afrique, la stratégie de "transformation", selon telle ou telle modalité, mais avec "décentralisation" et développement industriel "intégré", convient en général à la plupart des pays considérés, en leur état actuel de développement.

Les objectifs de cette stratégie étant ainsi précisés, nous pouvons maintenant considérer l'appareil institutionnel requis pour y parvenir.

#### Décentralisation des Institutions Multifonctionnelles

Pour réussir tout programme de développement industriel, il importe de disposer d'un appareil administratif efficace ainsi que d'institutions rendant des services compétents. Dans les pays avancés, cette compétence est tenue pour acquise et, en Occident, l'industrie y prend grande part. Dans les pays en développement, qui ont hérité d'une structure économique sous-développée, les gouvernements se chargent généralement aujourd'hui de fournir au moins quelque appareil institutionnel de base pour atteindre les objectifs fixés en matière de développement. Certains d'entre eux sont allés jusqu'à instaurer l'ensemble complet de cet appareil, que sa nécessité fait apparaître comme l'un des facteurs les plus névralgiques du développement. Les pays les moins avancés d'Afrique se situent généralement dans la catégorie caractérisée par une négligence quasi-totale du secteur industriel avant l'indépendance.

L'appareil administratif et institutionnel que requiert le développement industriel peut consister en administrations publiques s'occupant directement de l'industrie, en autres administrations et organes publics dont le fonctionnement touche au développement industriel et en organismes para-étatiques qui fournissent des services et secondent l'activité industrielle. Une étude des institutions chargées de secondier et de servir l'industrie doit tenir compte de leur structure organique, de leur personnel, de leur efficacité fonctionnelle, de leur stratégie active et de leur insertion dans l'ensemble de l'appareil administratif. Le programme ainsi composé part des objectifs de la politique industrielle.

Secondier l'industrie et encourager l'entreprise autochtone dans les pays les moins avancés d'Afrique exige des services industriels de tout genre (crédit, assistance technique, facilités d'écoulement, moyens d'information, orientation des recherches, appareils d'essais, contrôle de la qualité). Dans le programme de petite industrialisation rurale, il convient d'abord de fournir aux petites entreprises certains services centralisés de technique et d'ingénierie, ainsi que des moyens de recherches et d'essais

centralisés à proximité de ces entreprises. Nombre d'entre elles sont nouvelles dans ces pays. Elles doivent encore acquérir une bonne expérience de la solution des problèmes de production. Souvent, il n'en existe que quelques-unes dans une branche donnée, ce qui limite les possibilités d'un échange des connaissances par le truchement des associations professionnelles ou par le mouvement du personnel d'une entreprise à l'autre. D'ailleurs, cette mobilité est parfois restreinte faute d'informations ou par l'esprit de clocher.

On doit reconnaître que, dans les pays les moins avancés d'Afrique, il est impératif de fournir des services industriels presque en tout genre pour réussir un programme industriel qui touche les campagnes. De plus, l'expérience enseigne que pour établir d'harmonieuses relations, mieux vaut grouper des services les plus nombreux possible dans une institution multifonctionnelle centrale. Une telle disposition fournit une structure appropriée, sous l'autorité d'un directeur exécutif qui assure une action efficace par une bonne coordination des différents services. Le développement industriel exige un succès marqué. Il importe donc de confier la responsabilité générale à un seul homme qui pourra aussi bien avoir carte blanche "pour aménager, construire et stimuler". Cet homme sera chargé d'agir. Ce n'est pas à dire qu'il sera libre de tout frein. Au contraire, le Conseil d'Administration et le Ministère de l'Industrie, organes de tutelle, exerceront constamment leur droit de regard, mais le directeur exécutif doit disposer de pouvoirs suffisants pour entreprendre un nouveau programme s'il juge bon de l'essayer. Trop de précaution ne saurait être la devise d'un dirigeant de l'industrie.

S'il paraît judicieux de proposer que la plupart des services industriels soient fournis sous l'égide d'une seule et même institution, on ne saurait y adjoindre d'autres services, dont le rôle est régulateur au lieu d'être promotionnel. De même, certains services comme ceux qui assure l'infrastructure - routes, voies ferrées, réseau de communications, adduction d'eau et électricité - ne sauraient se combiner aux services purement industriels sus-mentionnés. De plus, mieux vaut confier des services comme le crédit à un organisme distinct, car il s'agit là d'un domaine hautement spécialisé qui le justifie.

Pourtant, les institutions multifonctionnelles sont les principaux agents d'exécution des mesures prises. Donc, pour créer une structure industrielle décentralisée et intégrée, instrument de la stratégie de "transformation" pour la plupart des pays les moins développés d'Afrique, il importe tout autant de mettre au point, d'adopter et d'adapter la marche des institutions multifonctionnelles de façon qu'elle réponde aux

besoins. On constate que leur fonctionnement actuel n'a pas toujours contribué à élargir la base décentralisée destinée à l'industrie. Il y a donc lieu de décentraliser les activités de ces institutions multifonctionnelles qui intéressent directement le soutien des petites industries et des industries rurales, ainsi que l'encouragement de l'entreprise autochtone et de la technologie autochtone traditionnelle.

Etant donné que les services industriels ont l'industrie pour client, il est clair qu'ils doivent s'efforcer d'apporter leur aide aux entreprises, au lieu d'attendre qu'elle vienne à eux, surtout s'il s'agit de petits établissements installés à la campagne. C'est pourquoi une certaine décentralisation des institutions qui fournissent ces services n'est pas seulement souhaitable, mais encore nécessaire pour encourager et vivifier les programmes de petite industrialisation rurale. Il est essentiel d'établir une relation de confiance entre l'institution qui fournit les services et l'industrie qui en est cliente. Une démonstration pratique de la qualité du travail fourni par un service suscitera l'intérêt de ses clients et sa propre réputation.

Pour être efficace, les services à l'industrie requièrent un contact direct avec l'entreprise industrielle. Etant donné qu'en tout pays les petits établissements se trouvent largement dispersés en divers lieux, il importe de prendre des mesures nécessaires pour leur fournir les services requis. Parfois, il sera possible de prendre des dispositions intermédiaires, c'est-à-dire, de fournir certains services en un point central et d'autres en se rendant sur place. Il n'est pas de bonne politique de compter toujours que les petits entrepreneurs s'adresseront au siège central. En effet, on risque de cette façon que les fonctionnaires prennent une mentalité de bureaucrates sans aucun esprit de service et, de surcroît, méconnaissent les réalités et problèmes particuliers de la branche. De plus, les petits industriels peuvent ne pas se sentir suffisamment portés à rechercher les services dont ils auront besoin. Wangwe, dans une étude inédite intitulée "Decentralization and Rural Industrialization" montre comment dans la circonscription de Uaya, en Tanzanie, une coopérative de quinze personnes n'a reçu aucune aide d'un service régional de vulgarisation assuré par l'Office National de Développement des Petites Industries. Il poursuit : "les conseils techniques sont encore une aide que n'ont jamais connue diverses activités économiques rurales. De tels cas sont fréquents dans la plus grande partie de la région". Ces constatations indiquent clairement que même en Tanzanie, où des institutions comme l'Office précité ont certes notablement pénétré dans les campagnes et concentré leur attention sur les besoins de l'industrie rurale et

l'importance de l'artisanat et de la technologie traditionnels, la décentralisation n'a pas été suffisante pour permettre d'agir sensiblement sur plusieurs zones rurales du pays. Nous reviendrons sur cette question des institutions tanzaniennes.

L'une des mesures importantes du programme de décentralisation consisterait à fournir, en milieu rural même, un service de vulgarisation efficace et solide. Ce service frappe en effet à la porte même des établissements industriels ruraux. Il les aide à évaluer les perspectives de leur activité, leur choisit si besoin est un nouvel emplacement, évalue leurs besoins en capital et leurs débouchés possibles. Il peut même leur suggérer de nouvelles productions, les guider dans le choix des matières premières et de l'outillage ainsi que des techniques et procédés appropriés de fabrication. Ce service peut être un véritable centre d'information, qui remplit des fonctions de conseiller commercial et organise des cours de formation sur le tas.

Les pays les moins avancés ont donc un besoin urgent d'un réseau décentralisé de services de vulgarisation. Ces services ne seraient pas complets si leur réseau ne pouvait s'étendre à presque tous les genres d'activité industrielle rurale, ce qui, en milieu rural, signifie la plupart des activités non-agricoles spécialisées. Il faut comprendre et admettre que les petites industries, les ateliers artisanaux et l'artisanat familial sont d'une importance fondamentale pour le développement industriel d'ensemble du pays. Ils constituent la base technologique indispensable. Ils utilisent presque uniquement des matériaux d'origine intérieure et servent de fondations aux liaisons verticales. Leur activité mérite donc tous les encouragements. Certes, dans les pays les moins avancés, toutes les industries, quelle que soit l'échelle de leurs opérations, subissent plusieurs contraintes telles que financement, capacités de gestion, information technologique, formation industrielle, services de recherche et de consultation; mais ces difficultés sont bien plus aiguës pour les petits établissements industriels installés à la campagne. Leur surface financière est faible et ils éprouvent un besoin urgent de conseils techniques et d'informations sur les marchés. De plus, alors que la grande industrie est souvent en mesure de gérer pour son compte certaines installations d'infrastructure comme l'adduction d'eau et l'énergie électrique, un petit établissement doit invariablement recourir à la structure existante. En fait, une des principales conditions des programmes d'industrialisation rurale est la création d'une infrastructure appropriée : routes de desserte, moyens de transport et de communication à bon marché, adduction d'eau et énergie peu coûteuse. Actuellement, les entreprises rurales

souffrent du manque de nombre de ces avantages. De plus, les petits établissements sont gérés et financés par une seule personne, ou quelques-unes tout au plus et méritent donc un appui particulier.

L'obtention de crédits est l'une des principales difficultés qui gêne la petite exploitation. Les établissements de crédit dans les pays les moins avancés ne sont en général pas assez décentralisés pour comprendre les problèmes de l'établissement industriel rural, lequel n'est pas normalement en mesure de satisfaire à de strictes exigences de garanties pour les crédits qu'il demande. On pourrait peut-être y pourvoir en combinant le crédit à l'assistance technique. Si un établissement de crédit rural assurait un service de vulgarisation, il pourrait certes, avec le concours éventuel d'un service de vulgarisation technique, faire bien mieux qu'un prêteur privé qui exige un intérêt exorbitant. Ce dont on a besoin ici, c'est de crédit contrôlé et de conseils pour son bon usage.

Un autre facteur est essentiel au succès des programmes d'industrialisation rurale : déterminer les produits qui conviennent à la petite exploitation et préparer un certain nombre des dossiers de projets. Cette tâche s'accomplirait certes mieux avec des services industriels décentralisés. Ceux-ci formeraient en effet un circuit d'information leur permettant de tenir leur siège central constamment au courant de la nature et des possibilités de la technologie traditionnelle existante, de ses besoins et de ses problèmes. Il serait ainsi plus facile aux bureaux centraux de conception, de technique et d'étude de se représenter la nature des aptitudes des entrepreneurs ruraux ainsi que les procédés de production auxquels ils pourraient s'intéresser et s'adapter plus aisément, quand les-dits bureaux préparent les dossiers des projets destinés aux programmes d'industrialisation rurale.

La décentralisation des institutions multifonctionnelles se justifie donc par l'action plus marquée qu'elle permettrait sur les programmes de petite industrialisation rurale. En les étendant ainsi jusque dans les campagnes, on approfondit le développement industriel du pays et on élabore un mode autonome de progrès. Bien plus que d'une modalité d'organisation, il s'agit d'une disposition d'esprit et d'un objectif à atteindre. Toutefois, on ne saurait décentraliser ainsi tous les services. Certains, comme la recherche industrielle, l'enseignement technique supérieur, les laboratoires d'essai et la protection de la propriété industrielle doivent être fournis par un organisme central, à cause de leur nature et même et pour atteindre l'échelle qui assure leur fonctionnement optimal.

Chaque service industriel élabore sa propre façon de concilier l'opportunité de se décentraliser et les raisons contraires. Dans un petit pays, la difficulté est mince au début. La taille de l'industrie permet en effet d'installer à proximité les centres dispensateurs de ces services. Dans un grand pays, où l'activité industrielle se concentre dans une région géographique donnée, l'ensemble du service, ou du moins une de ses antennes régionales, peut devoir s'installer dans cette région, mesure que l'industrialisation gagne en taille, en volume et en extension géographique, elle conduit logiquement à poursuivre la décentralisation du service. Sinon, qu'elle qu'en soit la raison, le développement industriel intégré s'en trouvera contrarié.

#### Décentralisation institutionnelle : l'exemple de la Tanzanie

Parmi les pays les moins avancés d'Afrique, la Tanzanie s'est peut-être préoccupée davantage de la petite industrie et de l'industrie communale et a créé une solide infrastructure institutionnelle pour atteindre son but. Le plan de développement industriel, portant sur vingt ans et commençant avec le troisième plan quinquennal (1976-1981), vise à restructurer le secteur industriel en renforçant les liens intérieurs pour parvenir à une plus grande autarcie.

Le principal objectif de tout programme spécial de développement de la petite industrie est de mobiliser des ressources qui sans cela seraient perdues. D'autre part, l'exploitation des ressources locales peut susciter un développement technologique dans les campagnes. Elle crée la base matérielle permettant de faire revivre les arts et métiers ruraux et elle fournit un lien organique en vue d'assimiler et d'adopter la technologie étrangère.

Un vaste programme de technologie moderne a peu de chance de mobiliser les compétences professionnelles dont disposent les pays les moins avancés d'Afrique. Laisse à l'entreprise privée et aux enclaves étrangères, un tel programme risque de bénéficier de façon disproportionnée à une menue fraction de la population autochtone, en ne laissant au reste que les miettes. Il n'est guère propre non plus à agir sensiblement sur le secteur traditionnel, qui continue à stagner et pourrir. Le fossé entre le secteur rural et le secteur urbain, au lieu de se réduire, s'élargit. La répartition des revenus est gravement faussée.

Une répartition plus équilibrée des revenus peut en fait aider au développement, même dans les pays sous-développés. De toute façon, elle ne risque pas d'entraver la production. Dans le rapport qu'elle a consacré à l'atténuation du pauperisme et la satisfaction des besoins essentiels au Kenya, la mission consultative du BIT souligne

que : " satisfaire les besoins essentiels de la population est une condition sine qua non du succès d'une stratégie de croissance. Cette stratégie à son tour contribue à créer un canevas de croissance qui, simultanément, engendre un emploi productif approprié et d'autres possibilités de gains pour les pauvres et entraîne une expansion massive de leur demande de biens et services essentiels"<sup>12</sup>.

C'est peu après l'indépendance que le gouvernement tanzanien a souligné l'importance de la petite entreprise en tant que mode de production qui contribuerait à un développement régional équilibré et réduirait les inégalités entre les campagnes et les villes, car la simplicité de sa technologie le rend plus facile à réaliser. En fait, à l'échelon du village, on n'a guère le choix. Etant donné le manque de capital, il faut se borner à la petite industrie et à l'industrie familiale ou renoncer à toute industrie. Le Président Nyerere le rappelait ainsi à son peuple : "Bien que pour certains articles, la grande production soit le moyen le meilleur et le moins coûteux de satisfaire les besoins de notre population, il en est bien d'autres dont le besoin sera satisfait au mieux par la petite industrie à forte densité de main-d'oeuvre et les ateliers artisanaux. Il est essentiel pour nous de redoubler d'efforts dans ce domaine, car de telles activités présentent encore l'avantage d'exiger très peu d'investissements de capitaux et peuvent s'exécuter dans les villages et bourgs de notre pays, améliorant ainsi la qualité et la variété de la vie dans les campagnes". L'organe du parti officiel, le TANU, a souligné la nécessité d'une institution qui s'occuperait du développement des petites industries. Dans sa directive sur ce sujet, il en a même précisé les fonctions en ces termes : "Cette institution ne devrait ni posséder ni gérer aucune industrie. Son rôle serait de rendre divers services".

Même sans cela, les petits pays les moins développés d'Afrique ne peuvent s'offrir le luxe de se doter d'une grande industrie manufacturière. D'une part en effet il s'agit d'une industrie capitaliste et d'autre part elle ne peut employer qu'une faible minorité de tous ceux qui cherchent un emploi dans l'industrie, étant donné le taux d'investissement que pratiquent ces entreprises en fonction de l'effectif de leurs travailleurs. Les petits pays les moins avancés d'Afrique sont manifestement incapables d'obtenir l'excédent nécessaire pour financer ces investissements massifs et d'organiser le programme d'infrastructure et de développement des qualifications requis pour de tels sauts technologiques, qui, en fait, aboutiraient à faire marcher quelques grandes usines à grands frais pour la collectivité si elles doivent être financées sur le plan intérieur. En conséquence, une bonne partie du capital destiné à ces industries machinistes provient de l'emprunt ou d'investisseurs privés extérieurs. Une "enclave étrangère"

s'insère ainsi dans le système. Même si ces industries sont établies dans le secteur public, le danger demeure que leurs liaisons ne soient pas avec l'intérieur. Au contraire, elles se rattachent aux économies extérieures d'où elles tirent leur capital et leur technologie, à moins que cette dernière ne soit de la "variété intermédiaire", c'est-à-dire qu'il soit à la portée des entreprises du pays de l'adopter, de l'assimiler et de la recréer à court terme dans le pays même.

Quand la Tanzanie a décidé d'encourager et de seconder la petite industrie et l'artisanat, il a été clairement précisé que le critère ne serait pas le rendement financier, encore que la viabilité financière n'est pas été oubliée. Dans un document consacré à la promotion de l'artisanat et de l'industrie rurale en Tanzanie, Ian Livingstone écrit : "le taux d'expansion du secteur manufacturier sera limité par le taux selon lequel l'ensemble des projets de développement nationaux crée un excédent disponible pour être réinvesti"<sup>13</sup>. De plus, étant donné la pénurie de fonds d'investissement, les crédits disponibles pour permettre une expansion rapide du programme des petites industries peuvent dépendre de la mesure dans laquelle ce programme réussit à créer des excédents. On notera également qu'"un rendement négatif tant soit peu prolongé réduira graduellement, jusqu'à l'éteindre, l'enthousiasme suscité par le projet parmi ceux dont relèvent, les attributions de crédits"<sup>14</sup>.

Selon le critère du rendement social, la petite industrie se justifie parce qu'elle crée des emplois : solution possible à la crise de l'emploi dont souffrent plusieurs pays les moins avancés d'Afrique. On peut souligner encore que la petite industrie fournit une forte proportion de biens de consommation. Elle applique des procédés techniques simples qui la rendent souple et plus facile à installer près des consommateurs. La Tanzanie se propose d'en faire une partie intégrante des programmes globaux de développement par district. Mais il serait souhaitable que les activités de ces petites entreprises complètent celles des industries nationales "à qui elles fourniront et dont elles recevront des facteurs".

Pour stimuler le développement dans tous les districts, le gouvernement tanzanien a fondé les Sociétés de développement par district. On attend qu'elles suscitent, encouragent et fondent de petites industries dans leur ressort. Le Ministère des Industries, avec le concours du Cabinet du Premier Ministre, encourage le développement des petites industries par des études de viabilité, par des facilités de financement et par la recherche de débouchés à leurs produits.

En ce qui concerne les campagnes, la Loi de 1975 sur les Villages Ujamaa habilite ceux-ci à susciter et à fonder des industries et en fait une de leurs principales activités économiques. Les autres agents de l'industrialisation des villages sont les

entrepreneurs privés et les coopératives. L'Office de Développement des Petites Industries les aide par des études de viabilité, la construction de bâtiments industriels, l'octroi de prêts pour l'achat de machines et d'équipement et la formation professionnelle. Par cet encouragement aux arts et métiers de Tanzanie, il s'agit de faire adopter des techniques et matériels modernes quand le pays y a avantage.

On soutient également que l'Africain est plus porté aux loisirs que d'autres. La monographie que Livingstone a consacrée au domaine industriel de Kisarawe aboutit à des conclusions différentes. Il constate dans le travail fourni un très puissant effet d'émulation, dû apparemment au voisinage. On a demandé aux artisans locataires combien d'heures ils travaillaient normalement par semaine. La réponse montre qu'aucun n'est au-dessous de 45; 60 % atteignent ou dépassent 65 heures et 11 % atteignent ou dépassent 75 heures. Livingstone souligne pertinemment à ce propos que "ces effets d'un système de petits ateliers indépendants peuvent être tenus pour meilleurs que ceux d'un système manufacturier où les ouvriers ne travailleraient pas normalement une heure de plus que ce qu'exigent les règlements"<sup>15</sup>. Il en ressort que l'effet d'émulation exercé, sur le volume de travail que fournit l'artisan, par l'horaire de son voisin immédiat, est tout à fait salubre quand un ensemble d'ateliers ou d'échoppes se trouve réuni dans un même domaine industriel. De plus, tous alors usent des installations communes fournies par le domaine, salubre ferment d'esprit coopératif.

Pour revenir à la structure institutionnelle dont la Tanzanie a doté la petite industrie, on peut mentionner que le principal agent chargé de seconder et de servir la petite industrialisation rurale est le SIDO, c'est-à-dire l'Office de Développement des Petites Industries. Créé par une loi de 1973, il s'est largement inspiré de l'Office indien portant le même nom et institué à la suite du célèbre rapport Nanjappa datant de la même année. Le SIDO a remplacé l'ancienne Société Nationale de Développement des Petites Industries. Relevant directement du Ministère, il est "chargé à l'échelon national de planifier, de coordonner, d'encourager la petite industrie et de lui fournir les services et une assistance technique dans presque tous les domaines". Son conseil d'Administration est actuellement présidé par le Secrétaire d'Etat à l'Industrie, ce qui permet le maintien d'une liaison directe avec le Ministère. Entre autres fonctions, le SIDO conseille la Commission du plan au sujet de la stratégie industrielle à long terme.

Depuis sa création voilà cinq ans, il a sensiblement décentralisé ses activités. Son organigramme est joint en annexe. On y voit qu'à l'échelon régional il agit par l'intermédiaire de vingt services de vulgarisation, dont chacun est confié à un Commissaire aux Petites Industries (SIPO). Un technicien et un économiste secondent ce dernier.

En ce qui concerne la définition de la petite industrie, le SIDO, suivant la directive officielle, y inclut "tout établissement dont la conduite reste dans les capacités individuelles ou collectives de notre population en ce qui concerne le capital requis et les compétences". Cette définition englobe l'artisanat. Elle évite intentionnellement d'appliquer des critères internationalement admis tels que le volume du capital ou l'effectif des salariés.

Parmi les services fournis par le SIDO, figurent :

- la planification industrielle, par la formulation et la coordination des plans concernant la petite industrie à l'échelon national;
- la consultation industrielle, par l'aide apportée à la détermination et à l'implantation des petites industries;
- l'orientation industrielle, grâce à un service d'information sur les différentes branches, à l'intention de ceux qui veulent devenir entrepreneurs et des autres organismes promotionnels;
- des services techniques fournis grâce à des postes de vulgarisation qui guident les petits établissements;
- la formation, au moyen de cours consacrés à des artisanats tels que travail du bois, tôlerie, forge, bambou, tissage à main, ou formation en cours d'emploi, c'est-à-dire sur le tas, pour créer des noyaux de vulgarisation industrielle et de formation tout en produisant des articles destinés à la consommation locale;
- des services commerciaux pour permettre aux petites industries de vendre leurs produits à des prix convenables, leur communiquer les méthodes modernes de vente et leur faire écouler leurs excédents dans d'autres régions ou même à l'étranger par l'intermédiaire des "Arts Nationaux de Tanzanie".

Une autre grande préoccupation du SIDO a été d'élaborer une technologie qui se prête aux projets et programmes d'industrialisation rurale. Elle doit se fonder sur l'emploi des ressources naturelles et en particulier des matériaux disponibles en Tanzanie, afin de produire des biens pour satisfaire la demande locale effective et éventuellement de contribuer aux exportations. Le SIDO s'y emploie en cherchant à trouver des méthodes pour améliorer la technologie actuelle et favorise le recours à des techniques à haute intensité de main-d'oeuvre en encourageant ses propres techniciens à élaborer des prototypes qui pourront servir ensuite à guider la production. A cet égard, le SIDO choisit les pays et les institutions dont il emprunte les connaissances techniques appropriées aux besoins de la Tanzanie. Pour démontrer l'efficacité des méthodes de production qu'il élabore, il met sur pied des projets modèles, par exemple production de sucre par ébullition à découvert, ciment, papier fait à la main, moulin communal à huile, etc.

Ainsi démontré avec succès, le projet peut être transmis aux collectivités locales pour exécution. Ainsi, en élaborant un grand nombre de modèles, le SIDO définit le produit à adopter par les programmes de petite industrie rurale.

De même, pour permettre aux petits industriels d'acheter des machines et du matériel, le SIDO a instauré un système de location-vente. Au lieu de consentir des prêts, il leur ouvre un crédit à ce titre. Il aide encore la petite industrie à vendre ses produits à des administrations publiques et à des organismes para-étatiques qui constituent le principal client de l'industrie en Tanzanie.

### Décentralisation des Services du SIDO

Essentiellement, le SIDO agit comme un catalyseur pour promouvoir la petite industrie et l'industrie communale. Dans l'ensemble, il a réussi à ramifier ses services à l'intérieur et à porter l'attention sur l'importance de la petite industrialisation rurale, en démontrant plusieurs nouveaux procédés de production bon marché et d'intérêt direct pour les besoins tanzaniens. Mais il n'a pas encore assez pénétré en milieu rural.

Jusqu'ici il a décentralisé sa structure jusqu'à la région. Non seulement ses services régionaux doivent être renforcés par un surcroît de techniciens et de vulgarisateurs, mais simultanément il y a lieu de poursuivre la décentralisation jusqu'au village. Des études comme celles faites par Wangwe, précitée, indiquent que ces services de vulgarisation appellent encore beaucoup de progrès. Deux raisons en sont données : (1) la distance entre les bureaux régionaux du SIDO et l'atelier ou l'échoppe de ses clients rend parfois difficile, pour le service de vulgarisation, de s'occuper de toute la région de son ressort; (2) l'insuffisance du personnel de vulgarisation<sup>16</sup>. Le SIDO ferait peut-être bien d'envisager sérieusement de poursuivre la décentralisation de ses services techniques et de formation en renforçant considérablement ses services de vulgarisation tant en ce qui concerne la qualité de leurs activités que les établissements qu'ils servent. Peut-être le SIDO pourrait-il établir des bureaux aux chefs-lieux de district et même quelques-uns dans des villages-type.

Autre aspect de ses activités qui mérite attention, le SIDO élabore un système judicieux de sous-traitance pour l'achat des produits des petites industries communales par les administrations publiques et les organismes para-étatiques. Actuellement, il semble assez mal organisé et plus d'une fois, certains producteurs s'arrangent pour vendre directement aux administrations publiques, la production d'autres petits établissements restant invendue. Il convient aussi de renforcer considérablement les services de commercialisation et d'information du SIDO.

Les dispositions de sous-traitance pour la production de pièces de rechange et de certaines pièces détachées nécessaires aux grandes entreprises industrielles requièrent aussi l'attention. Un champ considérable devrait s'offrir au développement de petits établissements industriels auxiliaires à proximité d'une grande manufacture installée dans quelque chef-lieu de l'intérieur.

De vastes perspectives d'amélioration de leur efficacité s'ouvrent ainsi aux institutions multifonctionnelles comme le SIDO par la décentralisation de leurs services de façon qu'ils ne se bornent pas à atteindre les centres urbains, mais au contraire s'étendent assez dans les campagnes pour rendre d'efficaces services aux industries communales et familiales. De même, les services fournis dans les domaines industriels - dont le succès s'est fait plus ou moins reconnaître - pourraient être avantageusement étendus aux districts par l'installation, dans chacun, d'un complexe d'ateliers offrant des services centralisés aux établissements industriels communaux du voisinage.

Si le SIDO se trouvait débordé par le trop nombreuses tâches, la Tanzanie pourrait peut-être envisager la possibilité de créer à l'échelon national un autre organisme, exclusivement chargé des industries communales et familiales, de portée analogue à celui qui existe dans l'Inde sous le nom de Commission des Industries Communales et Khadi.

#### Banque et Fonds de développement

Deux autres établissements tanzaniens s'occupent de la promotion des industries rurales et communales : (1) la Banque Tanzanienne de Développement Rural (TRDB); (2) le Fonds de Développement Régional (RDF). Toutefois, à la différence du SIDO, une seule de leurs fonctions concerne la promotion de la petite industrie communale. La Banque est une institution financière destinée à consacrer une partie de ses ressources à l'industrie rurale qui transforme les produits de l'agriculture et en même temps à servir de centre effectif de conseil et d'assistance pour la définition et la préparation des projets ruraux. A l'échelon régional, comme le SIDO, la Banque a des agences, où une Commission Régionale des Prêts se charge d'examiner les demandes, dans les limites fixées par le Conseil D'Administration et avise le-dit Conseil au sujet des autres demandes de prêts et des projets de crédit rural. Jusqu'ici, la Banque n'a accordé à l'industrie rurale et communale qu'un très faible pourcentage de l'ensemble de ses prêts, comme il ressort du tableau figurant en annexe 2. On y voit en effet qu'au cours de l'exercice 1976-77, la petite industrie n'a reçu que 3,5 % du total des prêts consentis. Toutefois, sa part a sextuplé, passant de 0,48 à 3,1 %, depuis 1971-72, signe d'une tendance salutaire. Certes, la Banque devrait décentraliser davantage ses activités et amplifier son système de prêts à la petite industrie.

Le Fonds de Développement Régional accorde aussi quelque attention aux besoins de la petite industrie, surtout ceux qui lui paraissent négligés par d'autres organismes. A cet égard, il consent plus ou moins des prêts à la petite industrie à titre intermédiaire, jusqu'à ce que l'attention d'institutions compétentes comme le SIDO ou la TRDB soit attirée sur les besoins financiers de l'établissement en question. Les ressources du Fonds sont très limitées et ne peuvent être étendues à la petite industrie régionale, encore qu'un champ s'ouvre à une plus grande décentralisation de ses activités.

#### Liaisons verticales et horizontales

Si la décentralisation des services des institutions multifonctionnelles est acceptée en tant que stratégie d'opérations pour promouvoir la petite industrie communale, il importe de constituer un ensemble de liaisons tant à l'intérieur des organismes qui s'occupent de promotion industrielle qu'entre eux. De telles liaisons ne s'imposent pas seulement entre les institutions destinées à promouvoir les petites industries communales. Pour la stratégie de transformation industrielle, il importe tout autant d'instaurer de bonnes relations entre les institutions qui s'occupent de la grande industrie manufacturière et celles qui se consacrent à promouvoir la petite industrie.

Les grandes entreprises sont très souvent clientes des petites unités. Elles trouvent profit à leur laisser certaines opérations qui ne prêtent pas toujours aux économies d'échelle. Un système de sous-traitance s'élabore entre ces deux ailes de l'industrie. Dans un pays industrialisé à économie de marché, le système se dote de son propre service chargé d'établir le lien requis entre les deux. Dans les petits pays les moins avancés d'Afrique, toutefois, cette fonction pourrait efficacement s'exercer par l'établissement d'un lien approprié entre les institutions qui s'occupent respectivement de la grande et de la petite industrie. De telles liaisons assureraient aussi la complémentarité entre les divers modes de production : grande industrie d'une part, petite industrie et industrie rurale, familiale et artisanale, d'autre part. C'est ce que nous appellerons des liaisons verticales, c'est-à-dire entre divers échelons d'activité industrielle caractérisés par l'échelle de leurs opérations.

Il y a encore lieu d'établir d'autres liaisons verticales intra-organiques. Dans une structure décentralisée de développement industriel, rien ne peut être plus nocif à l'industrialisation rurale que de négliger d'entretenir une liaison verticale tout le long de la chaîne décentralisée des services, en vue de l'intégrer dans l'ensemble de la machine administrative. Etant donné qu'avec un système décentralisé, les activités des services industriels s'étalent beaucoup plus largement et qu'un certain pouvoir de décision est accordé aux organes décentralisés, il urge d'autant plus que le siège central instaure un réseau de liaisons intra-organiques : (a) pour se tenir informé de ce qui se

passer dans les bureaux et services de vulgarisation des régions, districts et villages, et (b) pour s'assurer que les fonds mis à la disposition des services décentralisés servent bien à l'objet pour lequel ils ont été accordés et que leur courant s'écoule régulièrement sans fuite ni détournement.

Le danger, avec la décentralisation, n'est que les maux dont elle souffre risquent de gangrener tout l'organisme, car chaque partie de l'ensemble fonctionne comme un tout organique en miniature. Les services décentralisés doivent donc être rattachés à l'organe central par un système exactement équilibré de liaisons verticales.

Passons maintenant aux liaisons horizontales. Bien souvent, des institutions multifonctionnelles font double emploi à certains égards. Prenons l'exemple des programmes de formation dans l'industrie. D'une façon générale, même les petits pays les moins développés disposent d'établissements nationaux de formation, qui soit font partie de l'Université, soit opèrent indépendamment sous l'autorité du Ministère de l'Education. Ils sont installés dans les capitales ou quelques chefs-lieux. Ces établissements parfois, grâce à leur système décentralisé, organisent des programmes de formation qui comprennent des cours polytechniques communaux. La formation peut aussi être dispensée par une institution multifonctionnelle qui offre tout un ensemble de services destinés à promouvoir la petite entreprise rurale. Alors que dans les pays industrialisés et aussi dans bon nombre de pays en développement, plusieurs de ces institutions agissent simultanément, dans les pays les moins développés où l'appareil institutionnel est essentiellement une création de l'Etat, il pourrait être utile, à cause des impératifs budgétaires, d'éviter tout chevauchement, grâce à un ensemble de liaisons. Par exemple, les cours polytechniques communaux pourraient être invités à se spécialiser dans une formation centralisée, tandis que le programme correspondant d'une institution multifonctionnelle se spécialiserait sous forme d'un service de vulgarisation assurant la formation sur le tas, à la manière des centres de formation en cours d'emploi gérés par le SIDO en Tanzanie. De même, des classes à court et à long terme pourraient offrir une autre façon d'éviter de doubles emplois dans la formation ainsi dispensée.

De tels doubles emplois et chevauchements des services ne sont pas inhabituels. Ils seraient même plutôt courants dans les pays en développement. Pour obtenir un bon fonctionnement et pour éviter de perdre des ressources coûteuses dans des services qui se doublent ainsi, il s'impose d'organiser de bonnes liaisons entre les institutions en cause.

La question se pose alors de la nature possible ou nécessaire de ces liaisons horizontales. Elle peut revêtir diverses formes. Dans certains cas, un simple échange de correspondance aux échelons pertinents, entre cadres responsables dans les institutions respectives, permet de traiter la question du double emploi. D'autres fois, la liaison peut être assurée par l'administration d'un projet dans un programme déterminé de développement. Par exemple, le directeur du projet y parviendra en invitant à se réunir les fonctionnaires responsables de tous les organismes chargés de fournir tel ou tel service dont dépend l'heureuse exécution du projet.

Mais, dans certains cas, un dispositif permanent de liaison s'impose entre deux ou plusieurs institutions ou administrations publiques jumelles, à l'échelon national ou régional ou aux deux. L'intention est alors d'assurer la bonne exécution d'un programme industriel. Prenons l'exemple des crédits aux programmes d'industrialisation rurale. D'après plusieurs de ces programmes placés sous l'aile d'une institution multifonctionnelle chargée de développer la petite industrie, il serait bon qu'au comité de gestion, ou même au Conseil d'Administration, siège un membre du comité de gestion de la Banque qui s'occupe du crédit rural. Ce genre de gestion en liaison est l'un des dispositifs qui assurent une coopération et une coordination horizontales. Même lors de la genèse d'un nouveau projet, les différents organismes, Ministère, Banque commanditaire, Institut de formation, Office d'Exportation et même industrie ou entreprise sous-traitante, pourraient y concourir et traiter dès ce stade initial les questions controversées.

Cette liaison horizontale à l'échelon national revêt une importance particulière pour le fonctionnement régulier et efficace d'une institution multifonctionnelle s'occupant exclusivement de promouvoir la petite industrie communale. Celle-ci, dans les pays en développement et, plus encore, dans les pays les moins avancés, est bien souvent victime d'une inattention involontaire. Dans son exploitation, le secteur de la grande industrie a coutume d'absorber plus de crédits que n'en prévoit le budget de développement, à cause de telle ou telle imprévision comme celle des pressions inflationnistes ou la sous-estimation des coûts de production. Il en résulte que la petite industrie, toujours comblée de truismes dans les études des théoriciens et dans les discours des gouvernants, dont le Ministre de l'Industrie et ses collègues des Finances, ne reçoit en définitive que les miettes du gâteau. Cette disparité nuit surtout à l'industrie rurale. Pour y remédier, il conviendrait qu'un membre permanent du Conseil d'Administration de l'organe chargé de développer la petite industrie siège aux conseils de gestion des organisations chargées de la grande industrie et inversement, de façon que chaque partie apprécie mieux les problèmes et besoins de l'autre, et que soient protégés les intérêts de la petite industrie.

A l'échelon de la région, du district et du village, de même, il importe tout autant d'établir une liaison horizontale permanente avec les organes administratifs locaux comme les Conseils ou Directoires de développement à des différents échelons, l'industrie même, les banques de crédit et les bureaux décentralisés correspondants des Offices de développement des petites industries. Ces organes coordinateurs augmentent beaucoup les chances de réussite des projets industriels à ces trois échelons, en gagnant la confiance de tous les organes qui concourent à l'exécution. Un tel arrangement donne à chacun le sentiment de participer au développement industriel de sa région. A défaut, le contact risquerait de manquer entre les divers organismes chargés à un titre ou à un autre de réaliser le projet. Il pourrait parfois en résulter des malentendus et des jalousies mutuelles, parfaitement évitables, qui pourraient anéantir les perspectives d'un projet même satisfaisant et par ailleurs parfaitement viable.

Il existe encore une autre raison. Les petits établissements industriels se heurtent souvent à des difficultés financières. Leurs demandes de crédit sont plus d'une fois refusées, soit présentation défectueuse, soit manque de garantie valable. Il importe donc de combiner les facilités de crédit et l'assistance technique. Si le service de vulgarisation de l'organe décentralisé chargé de promouvoir la petite industrie dispose de quelque liaison horizontale avec la Banque de Développement Rural ou la Banque commerciale locale, il peut sûrement intervenir en faveur de ses clients solvables et solliciter pour eux ce qu'on appelle un crédit contrôlé. Si un tel arrangement était viable, le service de vulgarisation pourrait même être autorisé à accorder une prompt assistance financière aux petites entreprises, sans qu'elles doivent s'astreindre à de longues formalités rituelles.

Une autre liaison horizontale pourrait s'établir entre services de vulgarisation jumeaux opérant dans différentes régions ou circonscriptions. On tendrait par là à leur permettre de bénéficier d'un partage de leurs expériences et problèmes. C'est par là un exemple de liaison horizontale intra-organique.

Ainsi un système de liaisons institutionnelles, verticales et horizontales, appropriées, assurerait la mise en oeuvre régulière d'une stratégie du développement industriel intégré. A défaut, cette stratégie pourrait échouer sous l'action de la bureaucratie, de la confusion et du chaos.

#### Conclusion et recommandations

Pour conclure, le problème central, dans les pays les moins avancés d'Afrique, tient au besoin d'incorporer un efficace système d'infrastructure doté de liaisons internes, dont le fonctionnement assure avec régularité la mobilité horizontale et verticale des

ressources humaines et matérielles. Un tel système reste encore gravement insuffisant dans la plupart des pays africains au sud du Sahara. Il fait surtout défaut aux pays les moins avancés. Sans de bonnes liaisons internes dans l'économie, aucun développement industriel par les entreprises autochtones ne peut progresser sensiblement. Ce développement reste alors la fonction de "l'enclave étrangère". Si le secteur industriel est nationalisé, sa dépendance à l'égard de la technologie, des capitaux et des cadres de l'étranger ne cessera que si la stratégie industrielle s'en prend aux racines du sous-développement. Certes, les conditions diffèrent de l'un à l'autre des pays les moins avancés d'Afrique, dont certains sont vastes et relativement peuplés comme le Soudan et l'Ethiopie, d'autres petits et peu peuplés comme le Darundi, le Rwanda, le Malawi, le Botswana, le Lesotho, le Tchad, le Dahomey et la Gambie. Beaucoup sont sans littoral. Il ne saurait y avoir de solution uniforme aux problèmes de leur développement.

Il est de bon augure que tous soient maintenant conscients du fait que leurs structures sont considérablement sous-développées. Les voies du développement peuvent certes varier selon le complexe historique et social de chacun. Mais il importe de disposer d'une stratégie industrielle d'ensemble. Par le passé, les plans de développement de ces pays ont prôné la croissance décentralisée et les technologies à forte densité de main-d'oeuvre, mais les réalisations n'ont guère suivi.

D'une façon générale, la transformation industrielle par une démarche intégrée convient aux conditions du développement industriel dans la plupart des pays les moins développés d'Afrique. A l'échelon de l'exécution, il importe de disposer d'une infrastructure institutionnelle appropriée pour assurer une interaction féconde entre d'une part le secteur organisé et d'autre part le secteur traditionnel actuellement inorganisé de la petite industrie. Pour y parvenir, les programmes de petite industrialisation rurale ont besoin d'un encouragement un peu plus vigoureux que par le passé. Il se peut que cette proposition ne se justifie pas entièrement par le rendement financier et le rendement économique à court terme, car les techniques de production en série de la grande industrie sont assurément plus rentables. Mais la justification du développement intégré se trouve dans son action à long terme, qui élabore les structures internes du développement industriel en servant d'instrument d'interaction entre la technologie locale et la technologie étrangère pertinente. Cet avantage s'ajoute à l'importance qu'il revêt pour résoudre les problèmes d'urgence immédiate dans les pays les moins avancés, comme la crise de l'emploi, l'utilisation des matières premières locales et la satisfaction des besoins essentiels dans les campagnes. Enfin, l'utilité des programmes industriels décentralisés tient au meilleur équilibre qu'ils donnent au développement régional et à celui des villes et des campagnes.

La plupart des pays les moins avancés d'Afrique se sont maintenant dotés de quelque forme d'infrastructure institutionnelle qui contribue au développement de la petite industrie rurale et prépare une structure industrielle décentralisée. Dans certains cas, leur action, à ce jour, a eû un effet marqué, et a rappelé l'attention sur l'importance des programmes de développement de la petite industrie rurale. Ainsi, l'exemple de la Tanzanie montre une oeuvre remarquable accomplie en ce sens par les institutions multifonctionnelles comme l'Office de Développement des petites Industries (SIDO).

Le SIDO est un organisme multifonctionnel qui fournit presque tous les services concernant les petites industries communales, dont l'établissement de dossiers d'étude des petites industries appropriées, des projets pilotes pour démontrer le bien fondé de certains procédés techniques mis au point dans ses laboratoires, et la fondation de "domaines industriels". On ne constate pourtant aucun déclin de la concentration urbaine de l'industrie. Par ailleurs, si le SIDO s'est décentralisé en ouvrant vingt bureaux régionaux, son service de vulgarisation n'a pas suffisamment pénétré en milieu rural. Ses services donc peuvent être décentralisés et renforcés davantage pour atteindre leurs objectifs.

L'exemple tanzanien montre l'intérêt qu'il y a à lier les programmes de décentralisation industrielle et de développement industriel rural avec la décentralisation d'institutions multifonctionnelles comme le SIDO ou la TRDB, autre institution multifonctionnelle tanzanienne qui concourt à l'ensemble du programme de développement rural en assurant les services financiers. Les autres pays les moins avancés d'Afrique peuvent s'inspirer de cet exemple. La Tanzanie, dans son programme industriel à long terme (vingt ans), commencé avec le troisième plan quinquennal de développement (1976-1981), s'attache à développer une industrie essentielle des biens intermédiaires.

Si la Tanzanie, avec son vaste territoire, peut peut-être essayer cette stratégie dans l'espoir de trouver un débouché à ces biens dans les limites non seulement de son propre marché en extension, mais encore des pays ses voisins avec lesquels elle souhaiterait s'entendre pour former une zone d'échanges, ce genre de stratégie n'est guère propre à convenir à la plupart des autres pays les moins avancés d'Afrique. Ceux-là feraient bien de s'appliquer à une stratégie du développement industriel intégré comme modus operandi pour leurs desseins de "transformation socio-économique". Même la Tanzanie n'a pas encore mis un frein à son programme de petite industrialisation. Elle l'estime important pour l'élaboration de liaisons internes de structure, facteur essentiel dans tout plan de renouveau structural. Une nouvelle décentralisation des services du SIDO est dans l'air. Cet Office a encore assoupli son attitude, relativement stricte jusqu'alors, à l'égard de la place de l'entreprise privée dans le développement de la

petite industrie de caractère rural. C'est signe qu'il incline à combiner les solutions pragmatiques et idéologiques dans les programmes de développement. Les pays les moins avancés, comme on l'a dit, peuvent suivre différentes voies de développement selon leur milieu socio-économique respectif et leurs besoins propres de développement. Une certaine expérimentation n'en reste pas moins inévitable pour leurs programmes de développement. La nécessité de décentraliser leurs institutions multifonctionnelles afin qu'elles contribuent plus efficacement aux programmes de développement industriel de caractère rural est largement ressenti par presque tous les pays les moins développés d'Afrique, ainsi que par bien d'autres pays en développement en général.

La décentralisation des services des institutions multifonctionnelles doit à son tour s'accompagner de liaisons horizontales et verticales propres à réaliser un complexe institutionnel intégré en vue du développement industriel. Par les liaisons verticales, on entend établir des relations délibérées et fécondes entre les modes de production de la grande industrie, de la petite industrie et de l'industrie rurale, pour faire ressortir la complémentarité de leur opération. On suppose aussi une liaison intra-organique à l'intérieur d'une institution multifonctionnelle décentralisée, afin d'assurer son intégration dans l'ensemble de la machine administrative.

Les liaisons horizontales s'établissent entre institutions dont certaines fonctions peuvent faire double emploi. Un autre exemple en est fourni par les dispositions de coordination conclues entre les organismes administratifs et les institutions de services à tous les échelons : nation, région, district et village. De telles dispositions contribueraient beaucoup à la réussite des projets industriels à ces différents échelons et présentent une importance vitale pour les programmes d'industrialisation rurale dans les pays les moins avancés. Il est encore utile d'instaurer des liens intra-institutionnels entre services jumeaux de vulgarisation d'une institution multifonctionnelle, afin qu'ils profitent mutuellement de leurs expériences. Ainsi, le jeu des liaisons verticales et horizontales appropriées assurerait le déroulement souple et efficace des programmes de développement industriel intégré dans les pays les moins avancés d'Afrique.

Finalement, il convient de se demander comment des institutions des Nations Unies comme l'ONUDI, le PNUD et l'UNESCO pourraient aider à atteindre les objectifs de décentralisation dans les institutions multifonctionnelles.

Au bon fonctionnement de ces dernières ont surtout manqué les crédits et le personnel. Pour un programme concernant la décentralisation et le renforcement des services de vulgarisation des institutions multifonctionnelles chargées des programmes d'industrialisation rurale, les pays les moins avancés auront certainement besoin d'un plus nombreux personnel convenablement qualifié et expérimenté, ainsi que d'équipements pour élargir

les programmes de "domaines industriels" et créer des groupements d'ateliers dans les campagnes. L'ONUDI pourrait sûrement y contribuer beaucoup en consentant des dons et prêts pour l'exécution de ces programmes. Elle pourrait aussi aider à définir les pays où trouver des techniciens et l'équipement requis. La Tanzanie, par exemple, a trouvé dans l'Office Indien des Petites Industries un modèle convenant à ses besoins.

De même, d'autres pays parmi les moins avancés d'Afrique pourraient utilement s'inspirer de l'infrastructure institutionnelle créée par la Commission des Industries Communales et Khadi dans l'Inde. L'ONUDI et le PNUD pourraient ainsi aider à étudier la convenance, pour les pays les moins avancés d'Afrique, de quelque institution analogue établie dans un pays en développement plus avancé.

Des organisations comme l'UNESCO pourraient peut-être contribuer à un programme tel que la décentralisation des établissements de formation industrielle, en envoyant des enseignants experts en la matière.

Les services de l'ONUDI/PNUD qui procurent déjà des conseillers industriels pourraient pourvoir ainsi à la conduite experte de la décentralisation. Dans les pays les moins avancés d'Afrique qui n'ont pas encore reçu de tels conseillers, il y aurait intérêt à examiner la question et à renforcer un service si utile.

La Banque Mondiale et l'OIT pourraient aussi contribuer aux programmes de cette façon.

**Organigramme de l'Office de développement  
des petites industries (OFDI)**

Conseil d'Administration

Directeur général

Sous-directeur administratif

Comptable

Vérificateur

Directeur de la  
Recherche et de la  
Planification

Sous-directeur  
Services  
économiques

Sous-directeur  
Services  
techniques

Directeur  
de la  
formation

Sous-directeur  
Formation  
technique

Sous-directeur  
Formation  
des cadres

Directeur des  
Services  
commerciaux

Sous-directeur  
commercial

Sous-directeur  
approvisionnement

Services régionaux de vulgarisation (20)  
(Commissaire aux petites industries : MPO)

## REPARTITION PAR CATEGORIES DES PRETS APPROUVES AU COURS DE LA PERIODE DE 1971/72 A 1976/77

Exercices	1971/72		1972/73		1973/74		1974/75		1975/76		1976/77	
	Valeur en mil. de shs	%										
1. Apports saisonniers	20.98	58.7	61.9	57.6	65.9	53.3	141.8	70.1	30.4	38.0	52.93	68.4
2. Machines agricoles	1.0	2.8	2.0	1.9	1.3	0.8	4.05	2.0	1.0	1.0	0.29	0.3
3. Transports ruraux	6.56	18.4	0.6	8.0	30.4	18.9	15.7	7.8	1.14	1.1	5.24	6.3
4. Stockage	5.3	14.8	1.9	1.8	0.4	0.3	0.2	*	1.4	1.4	0.67	0.8
5. Développement Agricole (Extension des cultures)	0.95	2.6	24.5	22.8	12.8	8.0	0.1	*	-	-	0.50	0.6
6. Elevage	0.48	1.4	7.8	7.2	25.8	16.0	37.6	18.5	57.7	57.7	14.73	19.0
7. Petite Industrie	0.47	1.4	-	-	2.27	1.7	2.7	1.3	0.85	0.8	2.40	3.1
8. Pêcheries	-	-	0.86	0.8	1.3	0.8	1.1	*	*	*	0.57	0.7
Total (1) Total	37.74	100.0	107.56	100.0	160.62	100.0	203.25	100.0	100.49	100.0	77.33	100.0

\* Négligeable

(1) Chiffres arrondis, d'où de légères différences.

Source : Tanzania Rural Development Bank, Annual Report and Accounts pour l'exercice du 1er juillet 1976 au 30 juin 1977.

Notes

1. Le rapport du Groupe d'experts réuni en 1969 caractérise les pays les moins avancés comme se trouvant "aux tout premiers stades du développement économique et social". L'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, dans sa Résolution 2768 (xxvi) adoptée en 1971 a approuvé une liste de 25 des plus défavorisés de ces pays, sur la proposition de la Commission de Planification du Développement. Sur ces 25, 16 se trouvent en Afrique, à savoir : Botswana, Burundi, Dahomey, Ethiopie, Guinée, Haute-Volta, Lesotho, Mali, Malawi, Niger, Ouganda, République Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan et Tchad.
2. Les pays les moins avancés d'Afrique sont le relais le plus faible de la marche du continent vers son autonomie. La Commission Economique pour l'Afrique et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ont réuni plusieurs groupes d'experts et séminaires au sujet de l'industrialisation des pays africains, en s'attachant particulièrement à la petite industrie, y compris des mesures pour résoudre les problèmes techniques, financiers et institutionnels qui s'y rapportent. On peut citer à ce propos la Conférence CEA/DAU des Ministres de l'Industrie en mars 1971, suivie par la réunion d'un Groupe d'experts en décembre de la même année, le Séminaire sur les activités de l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés d'Afrique en janvier-février 1973 et le Groupe intergouvernemental d'experts réuni par l'ONUDI sur l'industrialisation des pays les moins avancés, à Vienne en novembre 1976.
3. Cf. CEA, Industrial Policies : Critical Areas of Action for Accelerated Industrial Development in Africa in the 1970s, CMI/INR/SP/2, 18 mars 1971.
4. op.cit.
5. Cette structure peut être imputée au système colonial. Les métropoles voyaient surtout dans leurs colonies des sources de matières premières et des marchés pour leurs articles manufacturés. Elles créaient chez elles la base industrielle. Par suite, leurs colonies d'Afrique se sont consacrées surtout à l'agriculture marchande et à l'exploitation minière, ce qui a abouti à la désintégration de leur base économique traditionnelle, à la décadence et à la mort des technologies autochtones dans plusieurs de ces colonies. Les régions urbaines et le réseau de communications qui se sont ultérieurement établis répondaient donc presque uniquement aux besoins et conditions extérieurs des métropoles et, naturellement, dépendaient étroitement du monde extérieur pour la technologie et le financement. Il n'existait guère de liaisons internes; le développement industriel restait embryonnaire et quand il accomplissait quelque progrès, c'était

surtout en liaison avec le secteur manufacturier de la métropole. Les actuels pays les moins avancés d'Afrique ont par le passé reçu le moins d'attention, même à cet égard, peut-être à cause de leur position géographique (pays sans littoral) ou pour des raisons géo-politiques. Dans ces pays, la part de l'industrie à l'ensemble de la production est généralement bien au-dessous de la norme à laquelle on s'attendrait, qui, selon le Professeur Chenery, se relie étroitement au revenu par tête. Cf Chenery, "Patterns in Industrial Growth" American Economic Review, Sept., 1960.

6. Cf Percy Selwyn, "The Least Developed Countries as a special Case", World Development, Vol. 2, Nos. 4 and 5, Avril/Mai 1974 pp. 35-42.

7. Cf J.F. Rweyemamu, The Historical and Institutional setting of Tanzanian Industry. University de Dar es Salaam, E.R.B. Paper No. 71.6

8. Ibid.

9. David Philips, Industrialisation in Tanzania : Small Scale Production-Decentralisation and Multi-Technology Programme for Development, University de Dar es Salaam, E.R.B. 76.5, 1976.

10. Cf J.F. Rweyemamu, Under development and Industrial Development in Tanzania O.U.P., 1973, Historical and Industrial Setting of Tanzanian Industry, E.R.B. 71.6. Clive Thomas (ex-University de Dar es Salaam) The Transition to Socialism 1972.

De son analyse de la dépendance, Thomas déduit deux lois de transformation économique. La première concerne la nécessaire convergence de l'emploi des ressources et de la demande et la seconde la convergence des besoins et de la demande. Son analyse de la dépendance comprend trois éléments :

(1) Recours à la technologie étrangère, (2) rôle névralgique des décisions prises à l'étranger dans l'industrie et autres secteurs générateurs de revenus, (3) recours aux capitaux, matériaux et équipements étrangers entraînant une sortie constante de revenus et de capital. Selon la stratégie de Thomas, il est essentiel d'établir un lien entre ressources et besoins. Il recommande donc pour la Tanzanie deux types d'ensembles industriels : (i) Ceux produisant les biens de consommation ou biens salariaux essentiels, surtout alimentation, habillement et logement; (ii) ceux produisant les biens d'équipement et les biens intermédiaires de base, essentiellement pour servir de facteurs à l'agriculture et au secteur manufacturier intérieurs, en utilisant des matières du pays.

Cette stratégie s'attache au choix d'un noyau industriel, noeud du développement technologique. Elle s'oppose à la doctrine de l'avantage comparé prônée par les économistes néo-classiques, qui recommandent d'établir des industries de transformation

exportatrices, dont les gains financeront la création d'autres industries légères, les biens d'équipement étant importés. L'école qui préconise la transformation estime que cette doctrine ne s'attaque pas à la racine du sous-développement. Bien au contraire, elle s'édifie sur ce sous-développement même.

D'autre part, la stratégie de Thomas-Rweyemamu laisse sans réponse maintes questions de détail. Selon David Philips, elle ne dit rien de l'échelle économique minimale pour ces industries. S'il s'agit de grande production, comme il semble probable, on ne peut éviter un recours initial à la technologie étrangère. Cf. David Philips, *op.cit.*, pages 25-27. Cet argument est fondé, car les petits pays peu avancés comme la Tanzanie peuvent trouver difficile de s'affranchir d'un tel recours avant longtemps, car il engendre sa propre force motrice, à moins d'équiper le système de freins et contre-poids. Un petit pays de la taille de la Tanzanie est désavantagé par la petitesse de son marché intérieur, tant présent que futur. L'industrie des biens d'équipement de base ne peut éviter un certain seuil de production et la Tanzanie à elle seule pourrait trouver quelque difficulté à lui offrir un marché suffisamment étendu, à moins de pouvoir envisager d'exporter une partie de ses produits pour rendre cette industrie économiquement viable. En revanche, de grands pays comme l'Inde et la Chine, offrant à l'industrie des biens d'équipement et des biens intermédiaires essentiels un immense marché intérieur potentiel, se situent dans une catégorie différente et échappent à ces contraintes.

11. S.M. Wangwe, "Decentralisation and Rural Industrialisation : A Case for Small Scale Industry", dactylographe pour la Decentralisation Research Project, University de Dar es Salaam, Nov. 1976.

12. Cf. I.L.O. Consultancy Mission, Report by Dharam Ghai, Eric Thornbocke and Martin Godfrey, Alleviating Poverty and Meeting the Basic Human Needs.

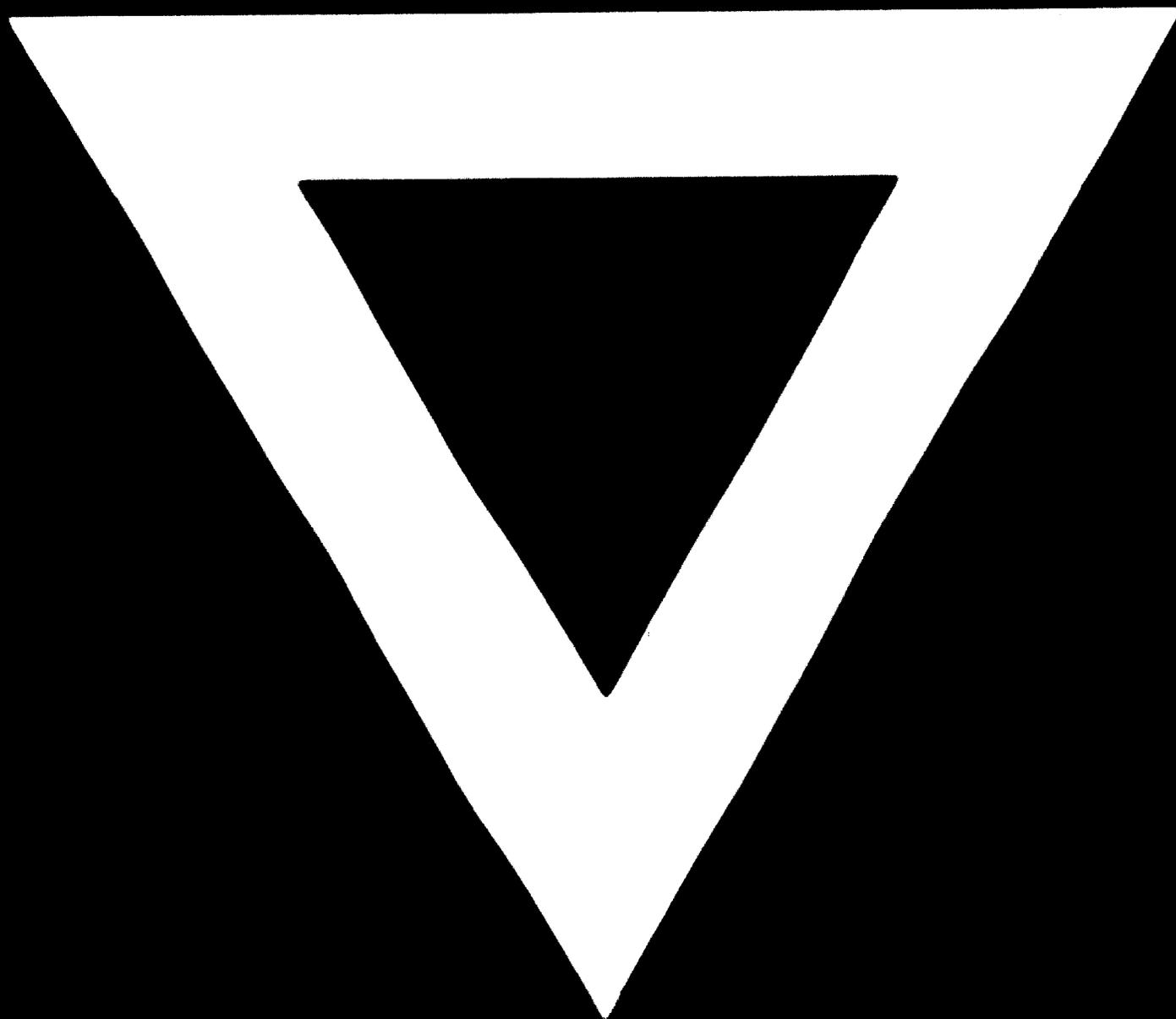
13. Ian Livingstone, The Promotion of Crafts and Rural Industry in Tanzania, University de Dar es Salaam, E.R.B. 70.1, 1970, p. 3.

14. Ibid.

15. Ibid., p. 17.

16. Wangwe, op.cit.

**G - 638**



**81.11.04**